



Le président Xavier Berrouet remerciant l'ensemble de son équipe de la MFR en ouverture de l'assemblée générale. PHOTO M.C.

Un bilan stable pour la Maison familiale rurale

SAINT-YZANS-DE-MÉDOC Lors de sa dernière assemblée générale, la MFR a fait état de sa bonne santé générale et de l'avancement de ses divers projets

Cette année, l'étude comptable de l'association démontre sa stabilité économique, avec un résultat de l'exercice à hauteur de 91 505 euros, assurant une assise financière, c'est ce qui est ressorti de l'assemblée générale vendredi dernier. Il faut aussi noter que l'établissement a reçu 30 000 euros de taxe d'apprentissage. Ce bon résultat est dû également aux décisions du conseil d'administration qui s'est réuni pas moins de six fois depuis la dernière assemblée générale.

L'année 2018 confirme la démarche de travail et la politique amorcée depuis la rentrée 2015 : les éléments retenus lors du précédent rapport d'orientation ont été suivis, travaillés et globalement atteints.

Côté formation initiale, les efforts engagés sur les réformes qui touchent les 4^e, 3^e et bac pro Con-

duite et gestion d'exploitation vitivinicole, sont toujours en cours. Il est à noter que le travail effectué dans le cadre de la mobilité européenne - le projet Erasmus plus pour la mise en œuvre des stages professionnels à l'étranger des jeunes de 1^{er} - fait partie intégrante du plan d'évaluation et compte pour l'obtention du bac pro.

La structure certifiée

Concernant la formation professionnelle, il est à signaler que la MFR a reçu la qualification qualité OPQF (Office professionnel de qualification des organismes de formation), primordiale dans le cadre de l'obtention de nouveaux marchés de formation, même si de nouveaux indicateurs sont à mettre en œuvre dans le cadre des formations par apprentissage d'ici le 4^e trimestre 2019.

Le marché obtenu en 2016 au titre du programme de formation régionale, qui propose des actions de formation comme la taille, la conduite de tracteur, les travaux en vert, ou encore chai (en parcours modulaire ou complet), prend fin en 2019. La MFR a répondu à un nouvel appel d'offres du Conseil régional et est en attente d'une réponse, sachant que ce marché sera alloué pour une année et non trois comme auparavant.

De nouveaux travaux en vue

L'école de la vigne se porte bien, et une nouvelle promotion devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année.

La MFR poursuit les actions de formation Certiphyto à destination d'exploitants et/ou de salariés, ainsi que ses formations à la

carte pour les entreprises qui les demandent. Notamment à destination des châteaux, tels que Montrose, Pichon Comtesse, Lafitte Rothschild...

Les investissements 2018 concernaient les travaux de réfection et de restructuration de la cuisine de collectivité, opérationnelle depuis la rentrée. Un nouveau dossier de subvention a été déposé auprès du Conseil régional afin de poursuivre, à l'horizon 2020, les travaux de mise aux normes dans le cadre des ERP (établissements recevant du public) devant répondre à l'obligation d'accessibilité des personnes handicapées au rez-de-chaussée du bâtiment vie résidentielle.

À noter, cette assemblée générale a été rythmée par des poèmes lus par les élèves.

Pascal Molinet-Cordonnier